

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322

6, rue Louise Weiss - 75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

courriel : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Le billet d'humeur du Président

La preuve par la taxe.

La nouvelle passera quasiment inaperçue : entre les protestations lycéennes, les manifestations contre la vie chère et les pillages du 17 octobre, personne ne s'apercevra que la taxe de 3 euros sur les colis sera complétée d'une redevance complémentaire de 2 euros à compter du 1^{er} novembre.

En moins d'un an, les petits colis exonérés de tout droit de douane seront passés par une taxe nationale de deux euros transformée en droit de douane forfaitaire de trois euros au 1^{er} juillet, complété aujourd'hui d'une redevance complémentaire de deux euros, par catégorie d'article, et non par colis. Tout cela peut vite faire une somme rondelette au regard de la valeur de l'envoi.

L'objectif est de diminuer le volume d'importation de colis de faible valeur en provenance de Chine, et ainsi protéger le marché européen. L'intention est louable, mais où va tout cet argent, concrètement ? Sert-il la douane et le renforcement des contrôles ?

Selon certaines sources, son montant est destiné à couvrir les coûts du service rendu par la future Autorité douanière européenne et les États membres en matière de dédouanement et de contrôle de conformité. Selon d'autres sources, cette redevance permettra de couvrir les coûts liés à la gestion des flux de colis. Vous voyez l'entourloupe ?

Qu'on l'appelle taxe, droit de douane ou contribution forfaitaire, on a affaire à un prélèvement qui ira directement dans les caisses de l'Union Européenne, qui a besoin d'argent frais, et de plus en plus de mal à en obtenir des Etats-membres, alors autant aller puiser directement à la source...

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322

6, rue Louise Weiss - 75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

courriel : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Interrogé à ce sujet, le directeur général n'a pas démenti. Tous les prétextes d'amélioration ou de renforcement des contrôles sont là pour rassurer le grand public mais notre administration ne verra aucun retour sur les sommes prélevées et les douaniers pas plus d'amélioration des moyens mis à disposition pour le contrôle des colis.

L'Union européenne a tout simplement besoin de ressources propres pour asseoir son autonomie politique vis-à-vis des États et mener les nouvelles politiques dont les traités l'avaient exclue (santé, défense, politique étrangère). Cela vaut bien une petite taxe qui va grandir, grandir, bien plus vite que nos salaires ou nos effectifs.

On place l'opération sous l'étendard de la protection du marché communautaire, mais l'Europe de la prospérité et de la paix qu'on nous a vendu à la fin du XXème siècle ressemble plus à un mirage qu'à une réalité. Mirage ou enfumage... La preuve par la taxe.

C.L. 26/10/2026

CFTC-Douanes : sur un autre ton.